



Assemblée générale

Distr. générale
14 juillet 2006
Français
Original : anglais

Soixante et unième session

Point 59 c) de la liste préliminaire*

**Développement social : Décennie des Nations Unies
pour l'alphabétisation : l'éducation pour tous**

Mise en œuvre du Plan d'action international pour la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général transmet par la présente ci-joint, le rapport du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) sur la mise en œuvre du Plan d'action international pour la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation, conformément à la résolution 59/149 de l'Assemblée générale, en date du 20 décembre 2004.

Mise en œuvre du Plan d'action international pour la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation

Rapport du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Résumé

Dans sa résolution 56/116 du 19 décembre 2001, l'Assemblée générale a proclamé la période de 10 ans débutant le 1^{er} janvier 2003 Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation. Par sa résolution 57/166 en date du 18 décembre 2002, elle a accueilli avec satisfaction le Plan d'action international pour la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation. Dans sa résolution 59/149 du 20 décembre 2004, elle a pris acte du premier rapport sur l'état de mise en œuvre du Plan d'action international pour la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation et préconisé l'adoption de mesures renforcées, mieux coordonnées et suivies pour assurer

* A/61/50 et Corr.1.



l'alphabétisation de groupes et populations de tous âges. Elle a prié l'UNESCO de prendre vraiment en main la coordination des activités et de solliciter les vues des États Membres sur les progrès réalisés dans l'application de leurs programmes et plans d'action nationaux pour la Décennie et de lui présenter tous les deux ans un rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action international, et ce, à partir de 2006. Le présent rapport d'activité examine les résultats d'un questionnaire envoyé aux États Membres, la situation de l'alphabétisation et les engagements pris à cet égard dans le monde, ainsi que les mesures adoptées par des organismes partenaires des Nations Unies. Il analyse les problèmes auxquels se heurtent l'UNESCO en tant qu'organisme chef de file et d'autres partenaires, au sein d'un système des Nations Unies en pleine mutation, dans la poursuite des objectifs de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation.

I. Introduction

1. Par sa résolution 56/116 du 19 décembre 2001, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé la période de 10 ans débutant le 1^{er} janvier 2003 Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation. Dans sa résolution 59/149 du 20 décembre 2004, l'Assemblée générale a pris acte du premier rapport sur l'état de mise en œuvre du Plan d'action international pour la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation établi par le Secrétaire général en coopération avec le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) (A/59/267). Elle a préconisé l'adoption de mesures renforcées, mieux coordonnées et suivies pour assurer l'alphabétisation de groupes et populations de tous âges.

2. Avant tout, l'Assemblée générale a prié l'UNESCO de jouer son rôle moteur et catalyseur de telle sorte que les activités menées au niveau international dans le cadre de la Décennie complètent le processus en cours de l'Éducation pour tous et soient coordonnées avec lui ainsi qu'avec les objectifs de développement convenus au niveau international. Elle a en outre prié le Secrétaire général, en coopération avec le Directeur général de l'UNESCO, de solliciter les vues des États Membres sur les progrès réalisés dans l'application de leurs programmes et plans d'action nationaux pour la Décennie et de lui présenter tous les deux ans un rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action international, et ce, à partir de 2006.

3. Le présent rapport d'activité de la période 2005-2006 est divisé en plusieurs parties. Il fait le point de la situation de l'alphabétisation dans le monde en s'appuyant sur les toutes dernières données fournies par l'Institut de l'UNESCO pour les statistiques et le *Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous – L'alphabétisation : un enjeu vital, 2006*¹. Il examine l'évolution du contexte international et le lien entre la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation et d'autres mécanismes internationaux établis dans les domaines de l'éducation et du développement. Il donne les résultats d'un questionnaire envoyé par le secrétariat de l'UNESCO en décembre et février 2006 aux États Membres par l'intermédiaire de leurs commissions nationales pour l'UNESCO ou des bureaux extérieurs de

¹ Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), *Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous – L'alphabétisation, un enjeu vital, 2006* (2005), UNESCO, Paris, accessible à l'adresse : <<http://portal.unesco.org/education>>.

l'UNESCO et à des organismes des Nations Unies, à un nombre restreint d'organisations non gouvernementales et à plusieurs experts internationaux et régionaux s'occupant de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation. Le rapport d'activité indique les obstacles qui se dressent sur la voie de la réalisation des objectifs fixés, et la marche à suivre. Il étudie les rapports établis par certains organismes des Nations Unies et recense, en conclusion, les outils permettant d'évaluer le degré d'engagement des divers acteurs et les progrès réalisés.

II. Contexte de l'alphabétisation

4. La communauté internationale s'emploie depuis 60 ans, à des degrés d'engagement divers et avec des stratégies très variées à promouvoir l'alphabétisation en faveur de tous les groupes d'âge. Or, les données les plus récentes disponibles sur les taux de l'enseignement primaire et la proportion des élèves qui achèvent le cycle primaire ainsi que sur les taux d'alphabétisation des jeunes et des adultes dans le monde sont loin d'être encourageantes. Certes, des progrès n'ont cessés d'être enregistrés dans le monde depuis la proclamation de l'Année internationale de l'alphabétisation en 1990 comme l'illustrent les données des tableaux 1 à 3 fournies par l'Institut de l'UNESCO pour les statistiques (avril 2006), mais on constate de fortes disparités entre régions, ainsi qu'au sein des divers pays et groupes de population. Qui plus est, les pays et les organisations internationales qui se sont engagés à réaliser les objectifs de la Déclaration du Millénaire, de l'Éducation pour tous et de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation ne déploient pas jusqu'ici les efforts qui s'imposent.

5. D'après les statistiques les plus récentes de l'Institut de l'UNESCO pour les statistiques (et les définitions que les divers pays donnent de l'alphabétisation), il y aurait 771 millions d'adultes âgés de plus de 15 ans qui n'ont pas le niveau d'alphabétisation de base à la date d'avril 2006. Les chiffres sont plus élevés lorsqu'on tient compte des jeunes âgés de 15 à 24 ans qui ont été privés de la possibilité d'apprendre ou qui ont quitté l'école sans avoir obtenu un premier diplôme. Les mauvais résultats scolaires, la déperdition d'effectifs et les redoublements comptent souvent parmi les facteurs qui font que les intéressés ne savent ni lire ou écrire, ni compter. S'ajoute à cela le fait qu'au cours des 20 dernières années, la priorité a été accordée à l'amélioration de la qualité de l'enseignement de type scolaire et à l'accroissement des effectifs. Or l'attention accordée au contrôle de la qualité des cours d'alphabétisation de type non scolaire dispensés aux adultes et des cours destinés à donner aux jeunes et aux adultes une seconde chance est loin d'avoir été la même que celle accordée au secteur de l'enseignement de type scolaire.

6. *Le Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous – L'alphabétisation : un enjeu vital, 2006*¹ passe systématiquement en revue ces questions, parce que censé veiller au respect des engagements internationaux pris vis-à-vis des six objectifs de l'Éducation pour tous. L'objectif 4, qui vise à améliorer de 50 % les taux d'alphabétisation des adultes, en particulier des femmes, d'ici à 2015, constitue le thème du rapport de 2006. Après avoir fait la synthèse des travaux de recherche et de la documentation à caractère général disponibles sur toute la gamme de questions d'alphabétisation et d'enseignement de type scolaire, *le Rapport* recommande l'adoption d'une approche à trois volets consistant à renouveler et à maintenir l'engagement pris : a) enseignement primaire de qualité pour tous; b) engagement à

l'échelle nationale et expansion des programmes d'alphabétisation pour adultes; et c) souci constant de disposer d'un cadre favorable à l'alphabétisation. *Le Rapport* prend acte des recommandations contenues dans le document d'information établi pour la session d'alphabétisation du Groupe de travail sur l'éducation pour tous organisée en juillet 2005², tenue en prévision de celle qui s'est déroulée en marge de la cinquième réunion du Groupe de haut niveau sur l'éducation pour tous à Beijing (Chine) en novembre 2002. Le communiqué final du Groupe de haut niveau engageait les gouvernements et les partenaires au service de l'éducation pour tous à faire preuve de la volonté politique nécessaire pour intégrer l'alphabétisation dans les plans du secteur de l'éducation, à lui accorder un rang de priorité plus élevé dans l'élaboration des budgets de l'éducation, et à pérenniser un cadre favorable à l'alphabétisation. Le communiqué encourageait également les organismes de financement à prêter leur concours aux gouvernements en leur assurant des sources de financement régulières et importantes et en les aidant à dispenser des programmes d'alphabétisation efficaces.

7. Historiquement parlant, l'éducation scolaire et l'accès à l'alphabétisation ne sont devenus des droits fondamentaux internationalement reconnus que tout récemment, à savoir depuis l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme et de son article 26, et l'essor et la vulgarisation de l'alphabétisation avant les années 1950 dans le monde n'étaient pas nécessairement liés au développement économique. Il arrivait que de bons niveaux d'alphabétisation et d'instruction précèdent la croissance économique. Il arrivait également qu'ils viennent après l'industrialisation, mais bien longtemps après. Le phénomène migratoire et la nature des marchés de l'emploi dans les zones nouvellement industrialisées gênaient souvent la scolarisation et l'alphabétisation des adultes. Or de nos jours, le fait que les enfants et les adultes sachent au moins lire, écrire et compter passe pour un facteur primordial de développement équitable et durable.

8. Aussi s'accorde-t-on de plus en plus pour reconnaître que les femmes alphabétisées sont mieux à même de prendre soin d'elles-mêmes et de leur famille et de contribuer à l'évolution économique et sociale de leurs sociétés. Il est également évident que le développement de l'enseignement primaire ne suffit pas à alphabétiser tous les jeunes et adultes. Les systèmes scolaires en place dans toutes les régions, subissent à des degrés divers des pertes (abandons scolaires, mauvais résultats, absentéisme, redoublements de classe) qui en fait contribuent à fragiliser et préconiser le niveau d'alphabétisation. Les programmes d'alphabétisation de type non traditionnel consacrés aux adultes et les possibilités d'apprentissage destinés à leur donner une seconde chance sont rarement d'une assez grande envergure ou s'ils ne sont pas rarement planifiés et financés de manière suffisamment intégrée et viable pour répondre efficacement à la diversité des besoins et des contextes.

9. Peut-être les deux principaux facteurs garants de la rigueur de tout apprentissage sont-ils la ou les langues d'instruction et l'existence de manuels et d'autres documents imprimés (contexte de l'apprentissage). Les enfants tout comme les adultes apprennent mieux dans leurs langues maternelles. Cela dit, les politiques

² Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, « Literacy and Empowerment » (Alphabétisation et autonomie), document d'information et de synthèse établi par Leslie Limage *et al.* pour la session du Groupe de travail sur l'Éducation pour tous consacrée à la question de l'alphabétisation pour l'autonomie (29 juillet 2005), disponible (en anglais) sur le site <<http://www.unesco.org/education/efa/>>.

de promotion des langues nationales restent essentiellement d'inspiration politique. Certains pays ont choisi une seule langue ou la langue dominante comme langue officielle pour favoriser l'unité nationale et la cohésion sociale ou pour offrir les mêmes chances à tous. D'autres, notamment les États fédérés, considèrent que leur unité nationale est mieux garantie par le respect de leur diversité linguistique. Les politiques régissant le choix de la langue d'enseignement scolaire et des langues d'alphabétisation des adultes découlent également de ces principes politiques élargis. Par ailleurs, s'agissant de scolarisation et d'alphabétisation, la viabilité des programmes passent par la disponibilité de manuels et d'autres documents imprimés. Le caractère international du monde de l'édition du livre et la présence ou l'absence d'une politique efficace dans ce secteur influent beaucoup sur la mesure dans laquelle les programmes d'enseignement scolaire et d'alphabétisation pour adultes peuvent permettre d'apprendre à lire et à écrire.

III. Éducation pour tous : enseignements tirés de l'expérience acquise au niveau international

10. La communauté internationale a la chance d'avoir accumulé près d'un siècle d'expérience dans le domaine de la promotion de l'alphabétisation de masse et de pouvoir s'en inspirer pour opérer les choix qui s'imposent dans le cadre de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et de ceux de l'Éducation pour tous. Les pays qui ont subi de profondes mutations politiques et économiques au cours de la première moitié du XX^e siècle ont privilégié l'alphabétisation en lançant de vastes campagnes accompagnées d'un développement rapide de l'enseignement de type traditionnel pour toucher autant de couches sociales que possible. Ils ont également insisté sur la nécessité de promouvoir dans l'éducation les langues nationales et celles des minorités. Des organisations internationales telles que l'UNESCO, dans un élan d'optimisme, ont également commencé par organiser de vastes programmes et campagnes d'alphabétisation pour adultes tout en favorisant l'essor de l'enseignement de type scolaire. Il a fallu tout de même se rendre à l'évidence, vers le milieu des années 60, et admettre que ces initiatives n'étaient soutenues ni par la volonté politique ni par les ressources financières nécessaires. Des programmes d'alphabétisation pour adultes plus ciblés et moins ambitieux ont suivi. Depuis la fin des années 70, divers pays ont opté pour des stratégies de promotion de l'alphabétisation des enfants et des adultes. Or, rares sont ceux qui ont pu bénéficier de l'aide multilatérale ou bilatérale qui aurait pu leur permettre de s'assurer que leurs programmes d'apprentissage de type non traditionnel pour adultes : a) disposaient dans la durée de ressources suffisantes; b) étaient sanctionnés par des attestations et diplômes équivalents à ceux délivrés par les établissements d'enseignement scolaire ou offraient d'autres formules acceptables; et c) s'inscrivaient dans le cadre de stratégies multisectorielles, voire d'une planification à l'échelle du secteur de l'éducation.

11. La pratique consistant à rattacher l'alphabétisation de base à des projets de créateurs de revenu et à des stratégies de réduction de la pauvreté est très répandue. Par contre, l'expérience accumulée n'a pas été systématiquement évaluée pour permettre de passer à des projets de plus grande envergure ou de renoncer à une politique qui a échoué. Les multiples démarches préconisées par les donateurs militent également contre la planification à long terme et les leçons de l'expérience.

Les approches communautaires ont également leurs points forts et leurs faiblesses. Pour être utiles, les programmes d'enseignement scolaire et d'alphabétisation des adultes doivent répondre aux besoins et aux aspirations des populations locales. Les communautés ne sont pas, nécessairement démocratiques ou égalitaires toutefois. La vraie difficulté consiste à s'assurer que la communauté internationale tire parti de la vaste expérience qu'elle a acquise pour que les cours d'alphabétisation de base dispensés dans le cadre des d'apprentissage de type traditionnel et non traditionnel produisent des jeunes et des adultes alphabétisés et autonomes.

12. La communauté internationale est suffisamment expérimentée pour savoir ce qu'il y a lieu de faire pour que l'alphabétisation dans les écoles et les programmes d'apprentissage de type scolaire et non scolaire proposés aux adultes soient efficaces. Il ne fait non plus aucun doute que savoir lire, écrire et compter est à la fois un droit fondamental pour tous et une condition nécessaire à la poursuite par tout un chacun de ses études. La priorité doit être accordée aux couches les plus défavorisées des populations des pays les plus démunis qui ont été peu touchées par les interventions internationales de nature fragmentaire et provisoire. De toute évidence, il faudrait également que les modestes ressources disponibles soient détournées des activités de plaidoyer et de sensibilisation non ciblées concernant des « exemples de réussite » isolés (susceptibles d'être transposés ou non dans d'autres contextes et dont la plupart n'ont pas été évalués), vers des interventions beaucoup plus complexes. Le *Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous, 2006*¹, qui constitue une riche source de recherche synthétisée sur une vaste gamme de questions liées à l'alphabétisation, souligne que la seule façon de relever le défi de l'alphabétisation dans le monde serait : a) que les responsables politiques, au plus haut niveau, s'engagent à prendre des mesures dans ce sens; b) que les pays adoptent des politiques d'alphabétisation clairement définies pour améliorer la qualité de l'enseignement primaire et de celle du premier cycle secondaire en en étendant la portée; c) que les programmes d'alphabétisation pour jeunes et pour adultes soient transposés sur une plus grande échelle; et d) que des cadres très favorables à l'alphabétisation soient créés. Le rapport indique que pour transposer les programmes d'alphabétisation sur une plus grande échelle, il faudrait que le Gouvernement assume une grande part de responsabilité dans l'élaboration et le financement de la politique d'alphabétisation des adultes, dans le cadre de la planification du secteur de l'éducation; que des mécanismes bien définis soient mis en place pour coordonner les programmes d'alphabétisation offerts par le secteur public, le secteur privé et la société civile; que les budgets et les crédits alloués soient accrus; que les programmes répondent aux exigences des apprenants; que ces programmes tiennent compte et s'accompagnent d'objectifs clairement définis et de supports didactiques adéquats; que les maîtres d'alphabétisation soient bien rémunérés, jouissent d'un statut professionnel et bénéficient de la formation nécessaire; et que les politiques régissant la question des langues d'enseignement soient adaptées.

IV. Examen de l'action menée dans le monde dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation

13. En décembre 2005 et janvier 2006, le secrétariat de l'UNESCO a envoyé un questionnaire à toutes ses commissions nationales, 18 organisations bilatérales et multilatérales, 9 organismes des Nations Unies, 64 de ses bureaux extérieurs,

34 organisations non gouvernementales, ainsi que 4 experts internationaux et 27 experts régionaux spécialistes de la Décennie des Nations Unies pour l’alphabétisation. Le tableau ci-après récapitule les réponses reçues à la date à laquelle le présent rapport devait être soumis. Le questionnaire concernait l’alphabétisation des jeunes et des adultes, hors du milieu scolaire, qui est la forme d’apprentissage la plus négligée. Ainsi, bien que la Décennie s’intéresse à l’alphabétisation de tous les groupes d’âge dans tous les contextes d’enseignement, la présente section du rapport porte essentiellement sur la politique, l’apprentissage et la recherche dans le domaine de l’enseignement non scolaire. Les réponses et les commentaires sont répartis par thème et par région. Le questionnaire et les réponses reçues n’étant pas exhaustifs, la présente section fournit seulement des exemples de mesures prises et décrites dans les rapports. L’application des politiques, de la législation, des cadres nationaux et autres engagements à long terme n’y est mentionnée que de temps à autre.

<i>Destinataires du questionnaire, par catégorie</i>	<i>Nombre de questionnaires envoyés</i>	<i>Nombre de réponses reçues</i>
Organisations bilatérales/multilatérales	18	8
Organismes des Nations Unies	9	3
Commissions nationales/délégations de l’UNESCO	194	32
Bureaux extérieurs et instituts de l’UNESCO	64	45
Équipe d’experts internationaux	4	1
Équipe d’experts régionaux	27	4
Organisations non gouvernementales	34	13

A. Évolution des politiques

14. L’évolution des politiques était mentionnée dans le questionnaire mais les pays qui y ont répondu n’ont pas tous estimé que c’était une question pertinente. Un échantillon de changements signalés est néanmoins examiné ici. En outre, nombre de pays ont rendu compte de politiques ou de mesures générales visant à rendre efficaces l’enseignement scolaire et l’alphabétisation pour tous les groupes d’âge, et qui sont exposés dans la présente section.

1. Afrique

15. La Namibie est en train de créer un conseil national de l’enseignement pour adultes pour la période 2006-2008 en vue de contrôler et d’influencer l’application d’un cadre de politique générale en matière d’alphabétisation. Un comité national sur la Décennie des Nations Unies pour l’alphabétisation relève du Forum consultatif international sur l’éducation pour tous. Le Fonds namibien pour l’alphabétisation a fourni un appui financier et technique à nombre d’organisations non gouvernementales et d’associations locales.

16. Le Nigéria a décrit l’application de sa loi sur l’enseignement de base pour tous, qui s’adresse aux adultes, aux jeunes et aux enfants. Il a signalé que les 37 États et le Gouvernement fédéral avaient accru leur financement de l’enseignement de base. Les infrastructures ont été développées et perfectionnées,

l'examen des programmes, la formation des enseignants et la formation en cours d'emploi ont également été intensifiés et on est parvenu à accroître la participation de la population à la gestion des établissements scolaires et à donner plus de pouvoir à la collectivité.

2. États arabes

17. Le Forum économique mondial a inscrit l'enseignement et l'alphabétisation à l'ordre du jour des grandes réunions qu'il a tenues dans la région en 2005 et 2006. Il a également permis de multiplier les consultations sur l'Initiative du Grand Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord dans le domaine de l'alphabétisation. Il a organisé des réunions consacrées aux partenariats entre secteur public et secteur privé en faveur de cours scolaires et d'alphabétisation des adultes efficaces qui ont conduit à la mise en œuvre de projets bilatéraux, en partenariat entre les gouvernements et les entreprises, dans trois pays.

18. Le Bahreïn évalue son système éducatif pour la période 2002-2005 afin de donner plus de possibilités d'apprendre aux adultes, de réduire les disparités entre les sexes et d'accroître le taux d'inscription dans les programmes pour adultes. De nouvelles structures de la Direction de l'éducation permanente ont été créées afin d'offrir davantage de possibilités d'apprendre.

3. Asie et Pacifique

19. Le Bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation en Asie et dans le Pacifique a publié un inventaire des politiques, des activités et des programmes relatifs à la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation.

20. Un cadre d'action stratégique pour la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation a été élaboré au Pakistan et diffusé à l'occasion de séminaires dans les provinces, d'une réunion avec des parlementaires, de forums avec les médias et dans des documents de sensibilisation.

21. En Mongolie, le programme national d'alphabétisation vise à éliminer l'analphabétisme d'ici à 2008 et à porter le taux d'inscription dans l'enseignement de base à 99 % d'ici à 2012.

4. Europe et Amérique du Nord

22. Depuis les années 80, le Canada s'intéresse aux questions d'alphabétisation pour tous les groupes d'âge aux niveaux fédéral, provincial et local. Les politiques et stratégies d'alphabétisation font souvent partie d'ensembles plus vastes qui touchent la formation, l'emploi et l'enseignement dispensé aux peuples autochtones. Le Gouvernement du Nouveau-Brunswick a publié l'énoncé de sa politique sur l'enseignement dispensé aux adultes et l'apprentissage continu qui s'intitule « Apprentissage continu : accès à un enseignement de qualité aux adultes ». À la fin de 2005, le Gouvernement fédéral a présenté le rapport intitulé « Vers un Canada pleinement alphabétisé : atteindre les objectifs nationaux au moyen d'une stratégie pancanadienne globale d'alphabétisation ».

23. En août 2005, pour répondre à l'inquiétude qui grandissait depuis une dizaine d'années, le Danemark a conçu un plan national sur la lecture. Parmi les recommandations qu'il contient, on compte un examen obligatoire des aptitudes linguistiques de tous les enfants de 3 ans et une amélioration des services de

garderie, avec un soutien linguistique intensif. Pendant toute la scolarité, un soutien supplémentaire à la lecture sera proposé. L'exécution de ce plan sur les deux prochaines années permettra de veiller à ce que l'alphabétisation soit constamment prise en compte à tous les niveaux du système éducatif.

24. La Lituanie a rendu compte des dispositions générales de sa Stratégie nationale pour l'enseignement pour la période 2003-2012 à tous les niveaux et pour toutes les formes d'éducation. On s'intéresse particulièrement aux étudiants nés à l'étranger et à d'autres personnes ayant des besoins particuliers. La priorité est accordée à la prévention de l'abandon scolaire dans le primaire, à la qualité de l'enseignement secondaire, à l'apprentissage de la seconde chance, qui s'adresse à ceux qui ont quitté l'école primaire, et à l'éducation des adultes ou à l'apprentissage continu.

25. Le Monténégro a signalé une amélioration générale de l'accès aux programmes d'alphabétisation et d'enseignement primaire en vue d'accroître les taux d'inscription scolaire et d'achèvement des études.

26. Le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord revoit et met à jour périodiquement sa politique nationale d'alphabétisation mise en place il y a 30 ans. En décembre 2005, sa Commission nationale pour l'UNESCO a organisé une conférence à l'Université d'Oxford pour examiner les conclusions du *Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous – L'alphabétisation : un enjeu vital, 2006*. Les participants, issus des milieux britanniques du développement, de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes, du Ministère de l'éducation et de l'UNESCO, ont élaboré un cadre et formulé des recommandations concernant la politique internationale future d'alphabétisation et la coopération visant à renforcer les capacités, surtout en Europe.

27. Les États-Unis d'Amérique ont présenté leur programme « Reading First » (Priorité à la lecture), qui vise à s'assurer que tous les élèves ont à la fin de la troisième année d'étude (8 ou 9 ans) le niveau de lecture correspondant à cette classe ou un niveau supérieur. Dans le cadre de ce programme, les États et les districts reçoivent un appui en vue d'appliquer des méthodes scientifiques d'enseignement de la lecture afin de garantir que les élèves maîtrisent cette discipline. Quelque 5 200 établissements scolaires dans plus de 1 500 districts participent désormais au programme, qui s'adresse à plus de 2 millions d'élèves et 100 000 enseignants.

5. Amérique latine et Caraïbes

28. Dans le cadre du projet d'éducation régional, le Bureau régional d'éducation pour l'Amérique latine et les Caraïbes s'est employé à faire campagne en faveur de l'évolution des politiques d'alphabétisation.

29. Un colloque national sur l'alphabétisation et les femmes s'est tenu à Sainte-Lucie où les résultats d'une vaste évaluation de l'alphabétisation ont été examinés. Les résultats et le compte rendu des travaux de ce colloque ont été publiés en décembre 2005 par la Commission nationale de Sainte-Lucie pour l'UNESCO.

30. Une réunion consacrée à l'éducation populaire et aux politiques d'enseignement en Amérique latine a été organisée à San Salvador en novembre 2004, dans le cadre de l'Éducation pour tous, et a débouché en 2005 sur un accord formel entre le Ministère salvadorien de l'éducation et la société civile dans lequel les deux parties s'engagent à promouvoir ensemble l'alphabétisation.

31. Cuba a tenu le premier Congrès mondial sur l'alphabétisation à La Havane du 31 janvier au 4 février 2005. Plus de 5 000 enseignants, issus pour la plupart d'Amérique latine mais aussi pour certains d'Afrique et d'Asie, y ont assisté.

32. Une concertation Sud-Sud sur l'éducation de qualité pour les adultes et les jeunes, à laquelle ont assisté des participants de toutes les régions, a été organisée à Mexico du 15 au 17 juin 2005 en vue d'échanger des données d'expérience avec des responsables nationaux de la planification et des décideurs.

B. Élaboration de programmes modulables et participation de la collectivité

33. Le questionnaire comprenait des rubriques différentes pour « les programmes modulables » et « la participation de la collectivité », mais de nombreux pays n'ont pas fait de distinction dans les réponses fournies.

1. Afrique

34. L'UNESCO collabore avec le Gouvernement malgache concernant le programme des Nations Unies pour la promotion de l'éducation de base pour tous les enfants malgaches. Dans son évaluation à mi-parcours de mars 2005, elle a signalé tout le succès remporté dans l'alphabétisation des enfants vivant dans des zones reculées grâce à l'emploi de nouvelles méthodes d'apprentissage accéléré et d'incitations à la participation ainsi que de mécanismes d'apprentissage extrêmement divers. Avec le Tchad, elle élabore un programme visant à promouvoir l'éducation bilingue de base (en français et en arabe), avec l'appui de la Banque islamique de développement depuis 2004. Un programme analogue est en place au Niger depuis juillet 2005.

2. Asie et Pacifique

35. La Thaïlande signale un programme exécuté de 2003 à 2005, visant à promouvoir l'alphabétisation de ceux qui ne savent ni lire ni écrire en thaï et qui s'adresse essentiellement aux personnes âgées, aux travailleurs migrants, aux agriculteurs et à la population carcérale.

3. États arabes

36. Le Bureau de l'UNESCO au Caire a rendu compte du programme UNILIT (Étudiants pour l'alphabétisation) mis en place en Égypte, au Soudan et au Yémen, qui associe des étudiants aux activités d'alphabétisation menées à l'intention des filles rurales. Sept centres d'alphabétisation ont été ouverts en Égypte et 29 au Soudan.

37. Un passeport pour l'alphabétisation et la lecture a été mis au point en vue de promouvoir les aptitudes pour la lecture chez les adultes et les enfants, en Jordanie, au Maroc, dans le territoire palestinien occupé et en Tunisie.

4. Europe et Amérique du Nord

38. La Croatie s'est dotée d'un plan d'action pour la mise en œuvre de la Stratégie pour l'éducation des adultes en 2005, qui comprend un programme d'alphabétisation bénéficiant à 2 354 personnes. Un nouveau programme

d'enseignement de base pour adultes est à l'examen actuellement. Chypre dispose d'un programme de trois ans destiné aux adolescents âgés de 12 à 15 ans dans l'enseignement secondaire qui ont des besoins élémentaires en alphabétisation. Ce programme s'est avéré extrêmement efficace quand les familles aident leurs enfants et sont en rapport étroit avec les établissements scolaires.

39. En 2004, la Turquie a lancé une initiative adressée à 7,2 millions d'enfants et d'adultes ayant des besoins en alphabétisation. Par son Programme d'appui à l'éducation, l'Union européenne l'aide à élaborer un programme d'alphabétisation (première phase) et un programme d'éducation de base pour adultes (deuxième phase). Une dizaine de milliers d'exemplaires de directives à l'intention des enseignants, de manuels pédagogiques et de cahiers d'activités ont été publiés lors de la première phase, et la deuxième phase s'est achevée en avril 2006.

40. La Serbie a décrit son programme d'éducation de base mis en place à l'intention des Roms et d'autres groupes marginaux pour la période 2005-2007.

5. Amérique latine et Caraïbes

41. Le Programme pour l'alphabétisation du Brésil (Programa Brasil alfabetizado) vise à faciliter l'insertion sur le plan éducatif en favorisant l'alphabétisation des jeunes et des adultes de plus de 15 ans. Il s'articule autour d'un ensemble d'accords avec les gouvernements des États et les autorités municipales, les organisations non gouvernementales et d'autres organismes publics et privés ainsi que des universités. Il s'adressait dans un premier temps à 1 668 253 bénéficiaires en 2003 et a atteint 2 049 059 participants en 2005.

C. Renforcement des capacités

42. Beaucoup de pays rendent compte de leur aide bilatérale à l'éducation de base et à l'alphabétisation sous cette rubrique.

43. L'aide de l'Autriche au développement sert à financer jusqu'en septembre 2006 trois projets menés avec des partenaires africains, avec le concours de la Commission autrichienne pour l'UNESCO, le Conseil de l'Europe et l'Académie africaine des langues sise au Mali. Ces projets visent à aider l'Afrique à gérer son multilinguisme et à poursuivre ses programmes d'alphabétisation.

44. L'Agence danoise de développement international (DANIDA) appuie la planification de l'éducation ainsi que l'élaboration et l'examen des programmes scolaires, notamment pour ce qui est de l'alphabétisation, en Bolivie, au Burkina Faso, au Népal et au Nicaragua.

45. L'Agence allemande de coopération technique (GTZ) appuie l'éducation élémentaire de la femme au Sénégal, par l'intermédiaire de sa section santé, formation et sécurité sociale.

46. Le Japon a évoqué son nouveau programme « Basic Education for Growth Initiative » (initiative sur l'éducation de base pour la croissance), qui avait démarré en 2002, ainsi que l'aide qu'il apporte, depuis de nombreuses années, à l'alphabétisation par des voies multilatérales (notamment par l'UNESCO).

47. L'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA), qui regroupe des organisations internationales et des organismes d'aide ainsi que de

hauts fonctionnaires du Ministère de l'éducation et des chercheurs africains, entreprend régulièrement des études et des activités de renforcement des capacités. À sa réunion biennale de 2006, elle a examiné tous les aspects de l'éducation en Afrique, en s'intéressant particulièrement à l'alphabétisation et à l'enseignement primaire.

1. Afrique

48. Entre janvier 2004 et mars 2006, le Kenya a élaboré un cadre national de compétences qui définit pour l'éducation et la formation une structure unifiée de compétences et de qualifications reconnues, l'objectif étant de mettre en place un système qui encourage l'apprentissage tout au long de la vie. L'UNESCO-Nairobi a organisé de nombreuses consultations et réunions des parties prenantes pour susciter des échanges au sujet de ce cadre de compétences.

49. L'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie, anciennement Institut de l'UNESCO pour l'éducation, qui s'attache particulièrement à promouvoir l'éducation des adultes et la formation continue en Afrique, a travaillé étroitement avec l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique sur la réunion biennale. Il a organisé, en février 2006, un stage transnational de formation à l'évaluation des programmes d'enseignement non scolaire et d'alphabétisation pour les jeunes et les adultes d'Afrique.

2. États arabes

50. Au Koweït, le Département de l'éducation des adultes et de l'alphabétisation du Ministère de l'éducation a entrepris de rassembler des données sur les taux d'alphabétisation dans toutes les tranches d'âge en vue d'élaborer une bonne stratégie en la matière.

51. Au Liban, le Comité national pour l'alphabétisation et l'éducation des adultes s'emploie : à mener des études sur l'alphabétisation; à améliorer les programmes et les manuels scolaires; à former les ressources humaines; à organiser et à promouvoir les cours d'alphabétisation dans les centres de développement et d'aide sociale du Ministère des affaires sociales. Il a lancé, en 2004, le nouveau programme intitulé « Pour une vie meilleure », pour apprendre aux enfants qui travaillent à lire et à écrire l'arabe.

3. Asie et Pacifique

52. La République islamique d'Iran, qui cherche à étendre les campagnes d'alphabétisation, a ouvert 60 centres d'enseignement communautaire pour apprendre à lire et à écrire à 20 000 personnes. Elle s'emploie également à décentraliser la prise de décisions sur les programmes d'alphabétisation en veillant à donner aux régions les plus défavorisées les moyens d'améliorer les taux d'alphabétisation.

53. La Mongolie entreprend actuellement un programme d'alphabétisation à distance qui vise 2 300 personnes illettrées.

54. Le Viet Nam a mis en place un programme sur l'alphabétisation et l'enseignement non scolaire au service de la lutte contre la pauvreté dans le delta du Mékong. Le bureau de pays de l'UNESCO aide le Gouvernement vietnamien à

élaborer une politique nationale visant à renforcer les centres d'enseignement communautaire comme outils d'alphabétisation.

4. Europe et Amérique du Nord

55. Le Forum permanent des pratiques des intervenants de lutte contre l'illettrisme a été mis en place en France par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme. Par la formation (initiale et en cours d'emploi) et l'échange de données d'expérience, il s'emploie à améliorer les compétences professionnelles des alphabétiseurs de tous niveaux; il participe également à la coopération internationale.

56. En Grèce, l'alphabétisation des adultes est assurée par les comités préfectoraux d'éducation des adultes. Des stages sont organisés en collaboration avec les autorités locales partout dans le pays. En 2005, 36 stages organisés pour la population générale ont été suivis par 418 personnes et 35 stages organisés pour la population rom ont été suivis par 376 personnes.

57. La Roumanie a lancé en 2005 l'initiative de l'enseignement primaire de la seconde chance, à l'intention des adolescents âgés de plus de 14 ans et des adultes qui n'ont pas terminé l'école primaire. À ce jour, 850 personnes y ont pris part.

5. Amérique latine et Caraïbes

58. Le programme d'alphabétisation du Brésil a pour objectif de former environ 80 000 alphabétiseurs par an. Cuba a fait profiter plusieurs pays d'Amérique latine et d'Afrique de son programme « Yo sí puedo », qui promeut une méthode d'alphabétisation efficace et peu coûteuse. La méthode a été appliquée dans les pays suivants : Afrique du Sud, Bolivie, Brésil, Cuba, Équateur, Grenade, Guinée-Bissau, Honduras, Mexique, Mozambique, Nicaragua, Nigéria, Nouvelle-Zélande, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Timor-Leste et Venezuela. Elle combine l'enseignement à distance et l'enseignement direct.

59. L'Espagne et tous les pays d'Amérique latine ont participé à la conférence sur la coopération ibéro-américaine pour l'éducation des jeunes et des adultes, tenue du 26 au 30 septembre 2005 à Madrid et consacrée à l'examen de tous les programmes nationaux d'alphabétisation et d'éducation des adultes. Une rencontre nationale des éducateurs populaires a été organisée à Canelo de Nos (Chili) du 24 au 26 novembre 2006 pour renforcer les moyens administratifs des programmes d'éducation populaire dans le pays.

D. Études sur les problèmes

1. Afrique

60. Le Nigéria a effectué, avec l'appui de la Banque mondiale, une enquête visant à déterminer le taux d'alphabétisation dans les États qui avaient enregistré, de 2004 à 2005, le taux le plus fort ou le plus faible. Il s'agissait des États de Yobe et de Lagos.

61. Avec l'aide de l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie, le Botswana a évalué son programme d'alphabétisation et s'emploie actuellement à mettre au point un cadre de cours pour un nouveau programme d'éducation de base pour adultes.

2. Pays arabes

62. Le bureau de l'UNESCO au Caire a mené une étude sur les meilleures méthodes d'alphabétisation utilisant l'informatique et la télématique qui existent en Égypte.

3. Asie et Pacifique

63. La Thaïlande a effectué une étude et conçu des documents bilingues pour les minorités ethniques du district d'Omkoï dans la province de Chiang Mai. Elle envisage d'étendre les programmes bilingues à d'autres zones.

64. Une évaluation de la situation de l'alphabétisation au Bangladesh a été effectuée en 2005 et ses résultats ont été examinés à un séminaire tenu en mai 2006.

65. La Chine effectue actuellement une étude sur la lutte contre l'analphabétisme à l'aide des technologies de l'information et des communications et de la formation technique dans les campagnes de l'ouest.

4. Europe et Amérique du Nord

66. Le Canada a mené des travaux de recherche aussi bien sur le système d'enseignement que sur les programmes. En 2005, le Département de l'éducation de l'Alberta a publié un rapport intitulé « Aboriginal Education: A Research Brief for Practitioners », mettant en avant les méthodes à utiliser dans les programmes d'enseignement autochtone (Premières nations, Métis et Inuit). Depuis deux ans, le Ministère de l'éducation du Québec mène des recherches approfondies pour améliorer l'alphabétisation.

67. Les États-Unis d'Amérique ont évoqué le programme de recherche sur l'apprentissage de la lecture et de l'écriture entrepris par le Centre national de recherches pédagogiques. Ce programme doit à terme permettre de concevoir divers outils et stratégies propres à améliorer l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

68. La Finlande a conjointement mené une étude avec l'Institut de recherches pédagogiques et Statistique Canada pour comprendre pourquoi elle avait obtenu, en 2000 et 2003, de meilleurs résultats que le Canada à l'évaluation du suivi des acquis des élèves (PISA) en lecture, en mathématiques et en sciences.

5. Amérique latine et Caraïbes

69. Le Bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation en Amérique latine et dans les Caraïbes coordonne actuellement un programme de recherche sur la qualité des résultats scolaires dans toute la région et appuie la formation, les échanges et le renforcement des capacités des institutions nationales de recherche.

E. Suivi et évaluation

1. Afrique

70. Le Kenya a effectué son enquête nationale sur l'alphabétisation des adultes entre avril 2004 et juin 2006, l'objectif étant de rassembler des données fiables et précises qui permettraient au Gouvernement d'élaborer sa stratégie sur l'éducation

des adultes et la formation continue, d'étoffer les programmes d'éducation des adultes et de bien intégrer ce sous-secteur dans un cadre de compétences national.

71. En 2005, le Lesotho a dressé une carte de l'alphabétisation pour recenser les bergers de moins de 18 ans et les jeunes filles employées de maison notamment et leur faire suivre les programmes d'alphabétisation dispensés dans 10 centres d'enseignement. Des centres d'enseignement ont été ouverts dans quatre districts et fonctionnent à présent avec l'aide d'animateurs sélectionnés et formés.

72. Dans le cadre d'une évaluation par les pairs de l'enseignement non scolaire, le Nigéria a procédé, en collaboration avec l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique, à l'examen de son système de suivi et d'évaluation de l'enseignement non scolaire et de la formation des adultes. Il a pu ainsi déterminer le taux d'inscription dans les centres d'alphabétisation, le nombre d'agents de première ligne pour l'alphabétisation et les taux d'abandon.

2. États arabes

73. Beaucoup d'États arabes s'emploient à mettre en place un meilleur système de suivi et d'évaluation de l'éducation. Toutefois, aucun des rapports reçus ne mentionne un suivi des programmes d'alphabétisation ou une évaluation des politiques et programmes existants.

3. Asie et Pacifique

74. Le Bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation en Asie et dans le Pacifique a commencé à préparer l'examen régional à mi-parcours de l'Éducation pour tous, qui porte aussi sur l'enseignement primaire et l'alphabétisation des adultes. Des efforts sont en cours pour prendre en compte la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation.

4. Europe et Amérique du Nord

75. Des travaux de suivi et d'évaluation des résultats en lecture sont entrepris dans les écoles et par le biais des enquêtes nationales et internationales sur l'alphabétisation des adultes (comme les enquêtes internationales sur l'alphabétisation des adultes). Ils ne se rattachent pas spécialement à la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation même si cette dernière a été mentionnée dans quelques réponses.

5. Amérique latine et Caraïbes

76. Le Venezuela, qui avait entrepris une campagne d'alphabétisation calquée sur le modèle cubain « Yo sí puedo », a déclaré avoir vaincu l'analphabétisme en 2005.

77. En 2005, la République dominicaine a mené une enquête et organisé un séminaire à l'échelle nationale sur l'analphabétisme chez les adultes et les stratégies d'alphabétisation.

V. Obstacles à surmonter et voie à suivre

A. Coordination et coopération internationales : l'alphabétisation dans un système des Nations Unies en mutation

78. L'objet de la présente section est de rappeler l'importance et la complexité de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation dans son contexte élargi. Le Sommet mondial de septembre 2005 a appelé l'attention internationale sur la réforme du système des Nations Unies. Tout en réaffirmant leur foi et leur attachement à l'égard de l'ONU et l'importance fondamentale d'un système multilatéral efficace, les participants au Sommet mondial ont reconnu qu'un changement et une réforme de tout le système s'imposaient. S'ils se sont beaucoup préoccupés des trois domaines que sont le développement, l'assistance humanitaire et l'environnement, les dirigeants du monde n'ont pas pour autant négligé l'éducation et sa contribution essentielle à l'élimination de la pauvreté et à la réalisation d'autres objectifs internationaux. Le lien capital entre l'éducation et le développement a été admis et renforcé. C'est aux partenaires de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation de plaider avec encore plus de ferveur en faveur de l'alphabétisation pour tous les groupes d'âge comme moyen essentiel de réaliser les objectifs mondiaux de développement.

B. Coordination et coopération internationales : Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation et autres initiatives des organismes du système des Nations Unies

79. Les principales initiatives internationales touchant l'éducation sont : a) l'Éducation pour tous et les objectifs fixés dans le Cadre d'action de Dakar pour la période allant de 2000 à 2015; b) les objectifs du Millénaire pour le développement; c) la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (2003-2012); d) la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (2005-2014); e) l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (UNGEI); et f) EDUSIDA, l'Initiative mondiale sur l'éducation et le VIH/sida. Au cours de la période considérée, le mouvement Éducation pour tous a fortement axé son action sur l'alphabétisation, à preuve les réunions de son Groupe de travail sur l'éducation pour tous à Paris, en juillet 2005, et du Groupe de haut niveau sur l'éducation pour tous à Beijing, en novembre 2005, et la publication et la diffusion du *Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous – L'alphabétisation, un enjeu vital, 2006*¹. Placée sous l'égide de l'UNESCO, cette publication indépendante a également servi à susciter des débats sur l'alphabétisation lors de son lancement dans les régions et les pays et des conférences internationales et nationales sur la formation professionnelle et dans les sphères dirigeantes. La Décennie pour l'éducation au service du développement durable, dont le secrétariat est établi au siège de l'UNESCO, a également inclus l'alphabétisation et l'éducation de base pour tous les groupes d'âge dans son programme de travail. L'EDUSIDA est, de son côté, fortement reliée aux programmes d'alphabétisation.

80. Les sections suivantes traitent des progrès accomplis et des problèmes à surmonter par l'organisme chef de file (UNESCO), puis des rapports de deux autres grandes organisations internationales.

C. Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

81. En plus de son rôle de coordination internationale de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation, l'UNESCO apporte sa propre contribution à la Décennie. Ainsi, elle a récemment lancé l'Initiative d'alphabétisation pour accéder à l'autonomie (initiative LIFE) pour la période allant de 2005 à 2015. L'initiative LIFE sera appliquée dans les 35 pays qui ont soit un taux d'alphabétisation inférieur à 50 % soit un nombre d'analphabètes de 10 millions ou plus. Elle se déroule en trois phases s'étalant sur 10 ans. La première phase a débuté en 2006 dans les 11 pays suivants : Bangladesh, Égypte, Haïti, Mali, Maroc, Niger, Nigéria, Pakistan, Sénégal, Soudan et Yémen.

82. L'Initiative vise quatre objectifs immédiats : renforcer l'engagement national et international en faveur de l'alphabétisation par une action de sensibilisation et de communication; appuyer l'intégration des politiques d'alphabétisation durable dans les stratégies sectorielles et les cadres nationaux de développement; renforcer les capacités nationales pour l'élaboration, la gestion et l'application des programmes; et renforcer les nouvelles initiatives et pratiques adoptées par les pays pour généraliser l'alphabétisation.

83. La réalisation des objectifs de l'initiative LIFE dans 35 pays est une tâche énorme qui suppose des partenariats bien coordonnés et une action concertée aux niveaux national et international. L'Initiative appuiera le travail en partenariat avec les gouvernements, la société civile, les universités, les instituts, les donateurs, les organismes internationaux et le secteur privé. L'expérience qui en sera tirée fera l'objet d'une large diffusion par l'intermédiaire des réseaux existants et dans le cadre de la coopération Sud-Sud.

84. La réussite de l'initiative LIFE repose sur la coopération des gouvernements des pays participants. C'est leur rôle d'élaborer une politique nationale d'alphabétisation, d'adopter des lois en la matière et de mobiliser les ressources nationales nécessaires.

D. Sensibilisation à l'alphabétisation

1. Ambassadrice honoraire de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation, la Première Dame des États-Unis

85. M^{me} Laura Bush, la Première Dame des États-Unis, a été nommée en 2003 Ambassadrice honoraire pour la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation, en hommage au dévouement avec lequel elle défend l'éducation et promeut la lecture, à son combat en faveur de l'éducation et de l'alphabétisation de tous, à son travail pour les bibliothèques et pour la diffusion des connaissances, et à son soutien aux instituteurs et à la profession enseignante. Institutrice et bibliothécaire de formation, M^{me} Bush milite pour l'éducation depuis des années, prônant en particulier la nécessité de préparer les enfants à l'apprentissage de la lecture dès leur

plus jeune âge. C'est une défenseuse ardente de l'éducation de la femme et de l'amélioration des possibilités d'éducation pour les enfants et les adultes partout dans le monde. En tant qu'Ambassadrice honoraire, elle soutient également l'initiative LIFE et exhorte les gouvernements à faire de l'éducation leur priorité première.

86. En avril 2006, M^{me} Bush a annoncé qu'elle organisera une Conférence de la Maison Blanche sur l'alphabétisation dans le monde à New York en septembre 2006, avant l'ouverture de la soixante et unième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. En coopération avec le Département de l'éducation et le Département d'État des États-Unis, l'Agency for International Development et l'UNESCO, la Conférence sera consacrée à l'examen des programmes d'alphabétisation réussis et permettra aux pays d'obtenir les informations dont ils ont besoin pour appliquer des programmes similaires. Elle incitera également les dirigeants du monde à s'occuper de l'alphabétisation dans leurs pays et, partant, à appliquer des stratégies favorisant l'objectif international de l'Éducation pour tous d'ici à 2015.

2. Ambassadrice itinérante de l'UNESCO, S. A. R. la Grande-Duchesse Maria Teresa de Luxembourg

87. La Grande-Duchesse Maria Teresa de Luxembourg est Ambassadrice itinérante de l'UNESCO depuis 1997 et s'intéresse en particulier à la microfinance et à l'éducation des filles et des femmes dans le monde entier. Elle encourage les efforts visant à les autonomiser et à les aider à défendre leurs droits. Elle soutient de ce fait les projets de microfinancement destinés à améliorer les conditions d'existence des femmes et de leur famille. Portant un intérêt particulier aux droits et au développement des enfants, elle est activement impliquée dans l'aide aux enfants des rues. Elle s'intéresse aussi à la lutte contre la prostitution des jeunes et le trafic d'êtres humains.

88. La Grande-Duchesse Maria Teresa a contribué au projet de l'UNESCO intitulé « Rompre le cycle de pauvreté des femmes : autonomiser les adolescentes pour qu'elles soient des agents de la transformation sociale en Asie du Sud », qui sert les intérêts des adolescentes du Bangladesh, du Népal, de l'Inde et du Pakistan. Environ 4 500 adolescentes ont bénéficié de ce projet depuis 2003.

3. Ambassadrice itinérante de l'UNESCO, S. A. R. la Princesse de Hanovre

89. La Princesse de Hanovre a été nommée Ambassadrice itinérante de l'UNESCO en 2003, en hommage à son attachement personnel à la protection de l'enfant et de la famille et à sa contribution à la promotion des programmes d'éducation de base de l'UNESCO. Depuis 2004, elle contribue au projet de l'UNESCO relatif au renforcement de la capacité des femmes de promouvoir l'éducation des enfants dans les zones rurales au Burkina Faso et au Niger, qui vise à réaliser des objectifs de l'Éducation pour tous, à savoir assurer l'autonomie des femmes et l'éducation des enfants. Pour aider à la scolarisation et à l'autonomisation des femmes, le projet combine services de puériculture, soins de santé et services d'éducation.

E. Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)

90. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance œuvre depuis longtemps pour l'éducation de base et l'alphabétisation des enfants et des femmes, et s'y emploie encore plus depuis la Conférence mondiale de 1990 sur l'éducation pour tous. Pour l'UNICEF, l'une des meilleures façons de faire reculer l'analphabétisme consiste à généraliser et à améliorer l'enseignement primaire. Outre la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation et les objectifs de l'Éducation pour tous et ceux d'Un monde digne des enfants, le Fonds adhère fermement aux deux objectifs du Millénaire pour le développement que sont : i) l'éducation primaire pour tous; et ii) l'égalité des sexes dans l'exercice des droits et la parité dans l'éducation. Ces objectifs constituent la base de son activité en matière d'éducation.

91. L'UNICEF fournit au niveau des pays un large appui à l'alphabétisation, qui varie en fonction des régions, des besoins d'assistance et des populations visées. Les bureaux de pays qui mènent des activités d'alphabétisation sont les plus nombreux en Afrique orientale et australe, suivie du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord et enfin de l'Afrique occidentale et centrale. Parmi les pays qui ont rendu compte d'un programme d'alphabétisation, il y en a quatre de l'Asie de l'Est et du Pacifique, quatre de l'Asie du Sud et un de l'Europe centrale et orientale/Communauté d'États indépendants. Parmi les rapports sur les initiatives entreprises dans la région des Amériques, il y a ceux des pays des Caraïbes. Ces derniers ont dans une large mesure consacré l'essentiel de leur activité d'alphabétisation au développement du jeune enfant et aux jeunes.

92. Les interventions menées aux niveaux des écoles et des structures d'éducation non scolaire visent les enfants, les adolescents, les jeunes et les adultes. L'UNICEF offre dans la plupart des cas une aide financière et l'assistance de spécialistes, souvent recrutés localement, l'objectif étant de renforcer l'appui à l'action menée, les enseignements tirés et les bonnes pratiques. Ainsi en Afghanistan, les organismes des Nations Unies contribuent à la réalisation des priorités définies dans la stratégie nationale de développement. L'UNESCO et l'UNICEF cofinancent l'Initiative d'alphabétisation fonctionnelle intégrée. Le programme consiste à organiser des cours d'alphabétisation pour quelque 30 000 femmes, dont environ 990 analphabètes vivant dans le sud, où la sécurité est précaire; il est prévu d'organiser en 2006 des cours pour 19 000 femmes dans 33 centres d'enseignement pour adultes. Le rôle de l'alphabétisation et de l'éducation non scolaire dans la prévention du VIH/sida et l'atténuation de ses effets est parfois un aspect fondamental des programmes d'alphabétisation financés par l'UNICEF. Celle-ci soutient de nombreux programmes de microfinancement qui touchent par certains aspects à l'alphabétisation, pour aider à réduire la pauvreté et à donner à la population les moyens de se prendre en charge.

F. Organisation internationale du Travail (OIT)

93. Pour l'Organisation internationale du Travail, c'est l'éducation de base qui donne aux jeunes et aux adultes les compétences de base nécessaires pour s'épanouir et vivre pleinement ainsi que travailler dans des conditions de liberté, de dignité, de sécurité économique et d'équité. L'OIT contribue à promouvoir les objectifs de l'Éducation pour tous et de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation ainsi que les objectifs du Millénaire pour le développement en vue

de renforcer l'aptitude à l'emploi et d'améliorer la condition de millions de travailleurs. Savoir lire et écrire est ce qui permet à une personne d'évoluer dans le milieu du travail et dans la société. L'OIT estime que les cours d'alphabétisation sont plus efficaces s'ils font partie des programmes de création de moyens de subsistance. Elle s'emploie depuis longtemps à faire en sorte que l'alphabétisation fonctionnelle soit assurée dans le cadre de programmes de formation professionnelle et de développement d'entreprises, à promouvoir l'égalité des sexes dans le monde du travail et à appuyer d'autres initiatives de promotion de l'emploi, surtout celles qui visent les groupes économiquement vulnérables ou socialement exclus.

G. Coordination internationale de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation : renforcer la volonté d'agir

94. L'Assemblée générale des Nations Unies et les organes directeurs de l'UNESCO ont demandé à cette dernière de renforcer sa coordination et sa direction de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation au niveau international en promouvant l'alphabétisation continue pour tous les groupes d'âge. L'UNESCO renforce de fait son rôle à l'avant-garde de l'alphabétisation. L'Éducation pour tous, la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable et la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation seront mieux intégrées et liées aux objectifs du Millénaire pour le développement et d'autres programmes internationaux de développement, surtout, mais pas seulement ceux qui ont des objectifs en matière d'éducation.

95. L'UNESCO continuera par ailleurs de faire en sorte que son portail « alphabétisation » donne l'information la plus complète possible sur les questions d'alphabétisation et sur les intervenants dans ce domaine. Elle doit également organiser la remise annuelle de plusieurs prix internationaux d'alphabétisation : le prix Association internationale pour la lecture (créé en 1979), les deux prix d'alphabétisation Roi Sejong (offerts depuis 1989 par le Gouvernement de la République de Corée) et le nouveau prix d'alphabétisation Confucius (offert par la Chine depuis 2005). La célébration de la Journée internationale de l'alphabétisation le 8 septembre est souvent l'occasion de présenter les lauréats des prix d'alphabétisation internationaux et de faire avancer encore plus la cause de l'alphabétisation.

VI. Évaluation des efforts consentis et des progrès à accomplir : conclusions et recommandations

96. Près de quatre années se sont écoulées depuis le lancement de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation, dont l'efficacité à l'échelle mondiale fera l'objet d'une évaluation à mi-parcours. Il faudrait mesurer les progrès accomplis dans ce cadre à l'aune de l'ensemble des quatre résultats escomptés : 1) progrès substantiels à l'égard des objectifs 3, 4 et 5 en matière d'éducation pour tous d'ici à 2015; 2) maîtrise, par tous les apprenants, de la lecture et de l'écriture; 3) création de contextes très favorables à l'alphabétisation; 4) amélioration de la qualité de vie des apprenants. Le secrétariat de l'UNESCO étudie activement les moyens de coordonner l'évaluation à mi-parcours avec d'autres évaluations, telles que celle sur l'Éducation pour tous, afin que le processus soit plus cohérent et moins coûteux

pour les États Membres. La région de l'Asie et du Pacifique fournit déjà des données sur les progrès réalisés en matière d'éducation pour tous, qui peuvent être utiles dans le cadre de l'évaluation de mi-parcours de la Décennie.

97. Aux niveaux national et international, la recherche et le suivi des progrès atteints dans le domaine de l'éducation, ainsi que des résultats obtenus en matière d'alphabétisation et la mesure de ces résultats sont déjà des réalités. L'Institut de statistique de l'UNESCO et le *Rapport mondial de suivi de l'Éducation pour tous* s'emploient à améliorer la mesure de la scolarisation et de la poursuite des études, de la qualité des écoles et des résultats scolaires ainsi que du niveau d'alphabétisation des jeunes et des adultes en fonction du contexte. L'Institut de statistique pilote le Programme d'évaluation et de suivi de l'alphabétisation, adaptation de l'enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes utilisée pour mesurer l'alphabétisation dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques, qui permet d'obtenir des évaluations dans les pays en développement. Les avantages et les inconvénients des différentes techniques d'évaluation sont également étudiés, de sorte que les pays puissent prendre en connaissance de cause des décisions sur les coûts et les avantages des méthodes normalisées, plus précises que la méthode traditionnelle de l'auto-évaluation utilisée à l'occasion des recensements nationaux.

98. Cependant, pour faire de l'alphabétisation une réalité pour tous, il faudra nécessairement avoir recours à une politique générale en matière d'enseignement intégrant la planification et le souci de la qualité et englobant les secteurs, scolaire, non scolaire ou autre. La réussite dépendra aussi du degré de collaboration de tous les partenaires impliqués et de la constance de leur engagement politique et financier. La formulation de cette politique devra être étayée par des études factuelles et des données plus précises et plus fiables. Les recommandations à formuler dans le cadre de l'établissement de ce deuxième rapport biennal rejoignent largement celles qui ont été faites précédemment. Les engagements doivent être inscrits dans la durée mais ils doivent aussi être renforcés et traduits en mesures concrètes.

Recommandations

99. Les efforts déployés par les partenaires de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation doivent être poursuivis et renforcés. Pour encourager de telles actions, il est recommandé que :

a) Les États Membres renforcent leur volonté politique de réagir efficacement à l'analphabétisme et augmentent les ressources financières allouées, afin d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre de la Décennie pour l'alphabétisation, sachant que la négligence de ces deux mesures se traduit directement et indirectement par un retard du développement et, plus particulièrement, par un ralentissement de la croissance socioéconomique; c'est également un frein à l'élimination de la pauvreté;

b) Les États Membres s'emploient davantage à renforcer les partenariats avec tous les interlocuteurs nationaux et internationaux de la Décennie pour l'alphabétisation. À cette fin, ils devraient concevoir et appliquer des politiques et des programmes intégrés en matière d'enseignement, en donnant la priorité à l'alphabétisation dans tout le système d'enseignement, scolaire comme non scolaire;

c) La communauté internationale prête davantage son concours aux États Membres, en leur apportant une aide financière ou technique accrue, afin qu'ils puissent atteindre les quatre objectifs énoncés dans le Plan d'action international pour la Décennie. Cet appui devrait être apporté en coordination avec les autres initiatives nationales et internationales telles que les objectifs du Millénaire pour le développement, l'Éducation pour tous, l'initiative de financement accéléré de la Banque mondiale, l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles, l'Initiative d'alphabétisation pour accéder à l'autonomie (initiative LIFE), et l'initiative mondiale sur l'éducation et le VIH/sida, (EDUSIDA), et avec les processus régionaux tels que les conférences des ministres de l'éducation organisées dans chaque région;

d) La communauté internationale intensifie sa mobilisation en faveur de la Décennie pour l'alphabétisation en tirant pleinement parti du *Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous, 2006 – L'alphabétisation : un enjeu vital*, du communiqué publié par le Groupe de haut niveau sur l'éducation pour tous à l'issue de sa cinquième réunion tenue à Beijing en novembre 2005 et de la déclaration de Monterrey adoptée lors de la sixième Réunion ministérielle des neuf pays en développement à forte population sur l'éducation pour tous, qui a eu lieu en février 2006;

e) L'UNESCO renforce son rôle de coordonnateur et de catalyseur de l'action menée dans le cadre de la Décennie au niveau international. En sa qualité d'organisme chef de file, l'UNESCO devrait élaborer et diriger l'examen à mi-parcours de la Décennie pour l'alphabétisation en 2007 et 2008, en collaboration avec tous les partenaires concernés, de telle sorte que les résultats de cette action soient soumis à l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2008.

Tableau 1
Nombre estimatif d'adultes analphabètes (15 ans et plus), 1990, 2000 et 2015

Institut de statistique de l'UNESCO, avril 2006

	<i>Adultes analphabètes (15 ans et plus)</i>						<i>Variation (en pourcentage)</i>	
	<i>1990</i>		<i>2000-2004</i>		<i>2015</i>		<i>1990-2000</i>	<i>2000-2015</i>
	<i>Total (millions)</i>	<i>% (femmes)</i>	<i>Total (millions)</i>	<i>% (femmes)</i>	<i>Total (millions)</i>	<i>% (femmes)</i>		
Monde	874	63,1	771	64,1	684	64,7	(10,6)	(12,5)
Pays développés	15	64,0	10	62,4	9	75,4	(33,3)	(5,9)
Pays en transition	2	77,7	1	75,7	1	60,9	(23,7)	(55,5)
Pays en développement	857	63,0	770	64,0	674	64,5	(10,2)	(12,5)
États arabes	64	63,0	58	66,5	55	67,4	(9,2)	(4,7)
Europe centrale et orientale	11	74,9	9	78,9	7	78,1	(18,9)	(26,3)
Asie centrale	1	78,8	0	72,5	0	58,0	(32,8)	(40,4)
Asie orientale et Pacifique	233	69,1	125	70,7	81	70,6	(46,1)	(35,6)
Asie orientale	124	70,9	79	71,0		(36,2)
Pacifique	2	56,8	2	53,6		16,1
Amérique latine et Caraïbes	42	56,6	39	55,0	26	54,1	(7,8)	(32,0)
Caraïbes	3	51,5	1	46,1		(65,0)
Amérique latine	36	55,3	25	54,5		(29,3)
Amérique du Nord et Europe occidentale	11	63,6	7	60,6	2	63,0	(36,8)	(66,1)
Asie du Sud et de l'Ouest	380	60,5	399	63,4	345	66,0	5,0	(13,7)
Afrique subsaharienne	133	60,8	144	61,1	168	59,2	8,5	16,8

Tableau 2
Taux estimatif d'alphabétisation des adultes (15 ans et plus)
Données ventilées par sexe, 1990, 2000 et 2015

Institut de statistique de l'UNESCO, avril 2006

	<i>Taux d'alphabétisation des adultes (en pourcentage)</i>								
	1990			2000-2004			2015		
	<i>Total</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Total</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Total</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>
Monde	75,4	81,8	69,1	82,1	87,1	77,1	87,2	90,9	83,5
Pays développés	98,0	98,5	97,5	99,4	99,7	99,2	99,1	99,5	98,7
Pays en transition	99,2	99,6	98,8	98,8	99,0	98,5	99,7	99,7	99,7
Pays en développement	67,0	75,9	57,9	76,8	83,5	70,1	83,6	88,4	78,8
États arabes	50,0	63,7	35,6	66,4	77,0	55,3	78,5	86,3	70,5
Europe centrale et orientale	96,2	98,0	94,6	97,2	98,7	95,8	97,9	99,0	96,9
Asie centrale	98,7	99,4	98,0	99,3	99,6	99,0	99,6	99,7	99,6
Asie orientale et Pacifique	81,8	88,9	74,5	91,7	95,2	88,2	95,5	97,3	93,6
Asie orientale	91,7	95,2	88,1	95,5	97,3	93,6
Pacifique	93,3	94,2	92,5	93,4	93,8	93,1
Amérique latine et Caraïbes	85,0	86,7	83,3	89,7	90,5	89,0	94,3	94,6	94,0
Caraïbes	70,1	70,1	70,2	96,7	96,5	97,1
Amérique latine	90,3	91,1	89,5	94,2	94,6	93,9
Amérique du Nord et Europe occidentale	97,9	98,4	97,4	98,8	99,0	98,5	99,6	99,7	99,5
Asie du Sud et de l'Ouest	47,5	59,7	34,4	58,7	70,5	46,3	68,3	78,2	57,9
Afrique subsaharienne	49,9	60,0	40,3	61,2	69,5	53,3	67,3	73,3	61,3

Tableau 3
Neuf pays en développement à analphabétisme élevé : tendances et projection jusqu'à 2015

Institut de statistique de l'UNESCO, avril 2006

	<i>Taux d'alphabétisation des adultes</i>					<i>Adultes analphabètes</i>				
	<i>Pourcentage</i>			<i>Variation (en pourcentage)</i>		<i>Millions</i>			<i>Variation (en pourcentage)</i>	
	<i>1990</i>	<i>2000-2004</i>	<i>2015</i>	<i>1990-2000</i>	<i>2000-2015</i>	<i>1990</i>	<i>2000-2004</i>	<i>2015</i>	<i>1990-2000</i>	<i>2000-2015</i>
Bangladesh	34,2	40
Brésil	82,0	88,6	93,7	8,0	5,7	17	15	10	(13,3)	(34,6)
Chine	78,3	90,9	95,7	16,1	5,3	181	87	49	(52,0)	(43,9)
Égypte	47,1	71,4	76,0	51,6	6,4	17	14	15	(18,4)	2,2
Éthiopie	28,6	20
Inde	49,3	61,0	69,7	23,7	14,2	273	268	275	(1,7)	2,4
Indonésie	79,5	90,4	95,2	13,7	5,4	24	15	9	(36,5)	(41,7)
Nigéria	48,7	25
Pakistan	35,4	49,9	61,2	40,9	22,9	41	49	49	19,6	1,2